

Ministry of Education

Deputy Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Ministère de l'Éducation**

Sous-ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Note de service****Destinataires :** Directrices et directeurs de l'éducation**Expéditeur :** Bruce Rodrigues
Sous-ministre**Date :** Le 24 janvier 2017**Objet :** Changements apportés à la mise en œuvre du programme Tracer son itinéraire vers la réussite et l'Apprentissage par l'expérience axé sur la communauté

La note Politique/Programmes (NPP) n° 159 intitulée « La collaboration professionnelle » clarifie l'engagement des partenaires en éducation à travailler ensemble pour rendre optimales les conditions favorisant l'apprentissage, le travail et le leadership dans les écoles de l'Ontario.

La NPP définit et explique comment les partenaires peuvent fonder et réaliser une collaboration professionnelle à tous les niveaux du système en éducation. Un élément central à ces démarches au niveau provincial est la mise sur pied du Comité provincial des initiatives ministérielles (le Comité des initiatives) et son œuvre. Le Comité des initiatives, formé de représentants de fédérations d'enseignantes et d'enseignants, de syndicats qui représentent les travailleuses et les travailleurs en éducation, d'associations de directions d'école, de même que de leaders des conseils scolaires, modélise la collaboration en vue d'offrir des suggestions au ministère de l'Éducation sur ses nouvelles initiatives et stratégies et celles qui existent déjà.

Lors de la dernière réunion du Comité des initiatives, le 22 novembre 2016, des suggestions ont été présentées au Ministère sur une marche à suivre pour appuyer deux initiatives en particulier : *Tracer son itinéraire vers la réussite : Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie pour les écoles de l'Ontario, Politique et programme de la maternelle à la 12^e année et la politique proposée, Apprentissage par l'expérience axé sur la communauté : Cadre stratégique pour les écoles de l'Ontario de la maternelle et au jardin d'enfants à la 12^e année.*


Les suggestions offertes portaient sur comment les engagements partagés pouvaient être mieux soutenus par le personnel enseignant dans les écoles.

À la lumière de ces suggestions, le Ministère propose d'apporter les changements suivants aux deux politiques :

1. À compter de septembre 2017, les exigences obligatoires suivantes du programme deviendront des pratiques facultatives afin de permettre au personnel enseignant d'exercer son jugement professionnel :
 - Chaque élève de la maternelle à la 6^e année doit consigner ce qu'il a appris dans son portfolio de cheminement;
 - Un processus doit être établi pour que les élèves de la maternelle à la 6^e année puissent réfléchir à leur cheminement et en présenter des preuves à une enseignante ou un enseignant, à une conseillère ou à un conseiller en orientation, ou encore à un parent, si possible, au moins deux fois par année;
 - Un Comité consultatif du programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie doit être créé au palier élémentaire.

2. Le sous-comité de la main-d'œuvre hautement qualifiée du Comité provincial des initiatives ministérielles tiendra compte des moyens de relier deux documents de politique existants, *Tracer son itinéraire vers la réussite* et *l'Apprentissage par l'expérience axé sur la communauté*, à l'intérieur d'un seul et même document politique. Cette tâche signifie que la mise en œuvre de la nouvelle politique se fera pendant l'année scolaire 2018-2019. Les projets pilotes et les projets axés sur la reconnaissance de l'apprentissage par l'expérience (RAE) ainsi que les activités en lien avec le nouveau cours distinct d'éducation coopérative pendant l'année scolaire 2017-2018, informeront certains aspects d'élaboration de politiques incluant :
 - l'équité et l'inclusion ;
 - accroître les possibilités de créativité, de résolution de problèmes, d'innovation et d'entrepreneuriat; et
 - des programmes appuyant la gestion et la mise en œuvre.

Merci d'appuyer nos efforts pour créer les meilleures conditions possibles pour l'apprentissage, le travail et le leadership dans les écoles de l'Ontario.



Le sous-ministre,
Bruce Rodrigues